

Coût de la médiation familiale

- **Entretien d'information** gratuit
- **Séance de médiation familiale** (1h30 à 2 heures). Skype, si besoin
- **Participation financière**, par entretien et par personne, en fonction des revenus nets de chacun, selon le **barème national** des participations familiales
- Une médiation familiale nécessite, en moyenne, deux à cinq séances
- Si un **accord** est trouvé, il pourra être **homologué par le juge** aux affaires familiales, à la demande des personnes
- Dans certains cas, la médiation familiale peut bénéficier de l'aide juridictionnelle



Lieux d'accueil en médiation

Paris 5^e APSM - 19 bis, rue Tournefort, 75005

Paris 13^e Maison 13 Solidaire - 13, rue Annie Girardot, 75013

Paris 14^e Centre M. Noguès - 5, avenue de la Porte de Vanves
Centre Didot - 15, rue des Mariniers, 75014

Paris 18^e Parenthèse Médiation - 18, boulevard Barbès, 75018

Du lundi au samedi : de 9h à 20h, sur rendez-vous

Tél. : 01 42 23 13 43 - 06 26 34 60 80 - 06 98 00 19 22

contact@parenthesemediation.fr / www.parenthesemediation.fr



(parenthèse) médiation

LA MEDIATION FAMILIALE POUR ABORDER LE CONFLIT AUTREMENT

DES MEDIATEURS FAMILIAUX DIPLOMES D'ETAT

Entretiens en français, anglais, arabe, espagnol, italien

Entretien d'information gratuit :

- Espace Familles à la Mairie du **5^e**
- APSM : 19 bis, rue Tournefort, Paris **5^e**
- Maison 13 Solidaire : 13, rue Annie Girardot, Paris **13^e**
- Centre Didot : 15, rue des Mariniers, Paris **14^e**
- Centre Maurice Noguès : 5, avenue de la Porte de Vanves, Paris **14^e**
- Relais Informations Familles à la Mairie du **18^e**
- Parenthèse Médiation : 18, boulevard Barbès, Paris **18^e**

Sur rendez-vous : 01 42 23 13 43 - 06 26 34 60 80 - 06 98 00 19 22



Qui sommes-nous ?

Parenthèse Médiation, association à but non lucratif, est accessible à tous. Elle intervient dans les **5^e, 13^e, 14^e et 18^e** arrondissements.

Parenthèse Médiation couvre principalement le champ de la médiation familiale, ainsi que les médiations en milieu professionnel, scolaire, de voisinage...

Qui est le médiateur familial ?

C'est une personne qualifiée (**Diplôme d'Etat**), qui respecte des principes déontologiques. Il est **indépendant** de la Justice ou de toute autre instance.

/ NEUTRALITÉ, IMPARTIALITÉ, CONFIDENTIALITÉ, INDÉPENDANCE /

Ces qualités sont la profession de foi du médiateur familial.

La médiation familiale permet une reconstruction du lien, dans un **cadre sécurisant, sans a priori sur les personnes**. Elle permet de les accompagner afin de faire émerger leurs besoins, leurs attentes, leurs décisions, dans une **authenticité** et un **respect** mutuels.

// LE MÉDIATEUR FAMILIAL A UNE VRAIE NEUTRALITÉ, QUI CRÉE LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ NÉCESSAIRES. ON NE SENT AUCUNE PRESSION DU MÉDIATEUR. IL OUVRE À UNE VRAIE LIBERTÉ D'EXPRESSION, UNE VRAIE LIBERTÉ D'ÊTRE ! //

(Témoignage, source site **A.P.M.F.**).



Dans quelles situations?

Tout conflit d'ordre familial, notamment :

- Séparations, divorces, avec ou sans enfants
- Médiations de couple
- Désaccords au sein de fratries, entre parents et jeunes adultes ou adolescents
- Questions intergénérationnelles
- Difficultés dans le cadre de liquidations, de successions
- Situations liées au handicap, au vieillissement...

// LA MÉDIATION ADOPTE UNE APPROCHE RÉSOLUMENT POSITIVE DES PERSONNES. ELLE EST BASÉE SUR LA CAPACITÉ DES PERSONNES À SORTIR PAR ELLES-MÊMES DE LEURS PROBLÈMES. ET POUR CELA À DÉFINIR LEURS PROPRES BESOINS ET À DÉVELOPPER LEUR 'POUVOIR D'AGIR' CHAQUE FOIS QUE NÉCESSAIRE //

Michèle Savourey, psychologue clinicienne, thérapeute familiale et médiatrice diplômée d'Etat. Extraits de «**Courants de la médiation familiale**» Trajets - Editions Chronique Sociale - Juin 2012.



Il peut s'agir d'une :

- Demande 'spontanée', dite conventionnelle
- Injonction, ordonnance ou proposition du Juge aux Affaires Familiales
- Proposition des avocats, notaires, médecins, psychologues ou d'autres instances; services sociaux, scolaires...

// IL Y A UNE VIE APRÈS LE DIVORCE... IL Y A SÉPARATION DE LA VIE CONJUGALE, MAIS PAS DE LA VIE PARENTALE //

(Témoignage, source site **A.P.M.F.**).